

ENQUÊTE #INCESTEHANDICAP

<https://framaforms.org/enquete-inceste-handicap-1620987598>

Interprétation en langue des signes française disponible pour chaque question, en vidéo.

INTRODUCTION COMPLÈTE



https://youtu.be/f0V8uR3_NJ8

Ce questionnaire est à l'initiative de l'association *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir*. Il est diffusé dans le cadre de l'enquête **#IncesteHandicap** sur **les personnes en situation de handicap victimes de violences incestueuses (pendant ou avant qu'elles soient handicapées)**.

Par inceste, nous entendons le fait de subir des actes sexuels de la part d'un membre de la famille (au sens large).

Selon l'association *Face à l'inceste*, 1 Français sur 10 se dit victime d'inceste. Le Conseil européen détaille ce chiffre en constatant qu'il s'agirait d'1 fille sur 5 et d'1 garçon sur 13. Or, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un enfant handicapé a 2,9 fois plus de risques d'être victime de violences sexuelles qu'un enfant non-porteur de handicap. Et s'il s'agit d'un handicap mental, le risque est même 4,6 fois plus élevé. Cependant, il n'existe pas encore de chiffres sur les personnes handicapées victimes d'inceste.

Ainsi, par cette enquête, l'objectif de *FDFA* est de faire un « état des lieux » sur les violences incestueuses dont peuvent être victimes les personnes handicapées, au travers d'une étude qualitative et quantitative.

Il s'adresse aux personnes en situation de handicap ayant été victimes d'inceste, ou à leurs proches, souhaitant contribuer à la recherche sur ce sujet.

Certaines questions sont adressées uniquement aux personnes ayant vécu elles-mêmes de l'inceste alors qu'elles étaient en situation de handicap. Il est à savoir que parmi ces questions, certaines demandent des détails sur les circonstances de la situation d'inceste en elle-même. Ainsi, il peut être éprouvant pour vous de répondre à ce questionnaire si cela est un sujet difficile à aborder ou à vous remémorer. Nous joindrons à la fin de ce questionnaire ainsi que sur notre site une liste des numéros et sites que vous pouvez contacter si vous en ressentez le besoin.

Les réponses à ce questionnaire sont totalement anonymes. Si vous ne souhaitez pas répondre à une question, vous avez le droit de cocher la case « Je ne souhaite pas répondre ». Vous êtes libre de vous retirer ou de cesser de répondre à ce questionnaire à tout moment, ce retrait n'aura aucune conséquence.

Pour des raisons d'accessibilité, il a été fait le choix de limiter l'utilisation de l'écriture inclusive, bien que nous soyons favorables à son usage.

Les réponses à ce questionnaire seront étudiées par Alain Piot, sociologue et membre de l'association, Laurane Villiès, notre stagiaire en sociologie ainsi que des intervenantes de l'association.

Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une publication et d'une communication de *FDFA*.

DESCRIPTION DU QUESTIONNAIRE



<https://youtu.be/3KQsvorTVGo>

Ce questionnaire est à l'initiative de l'association **Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir**. Il est diffusé dans le cadre de l'enquête **#IncesteHandicap** sur les personnes en situation de handicap victimes de violences incestueuses (pendant ou avant qu'elles soient handicapées).

AVANT DE COMMENCER



<https://youtu.be/c-vwl3tNVRM>

INTRODUCTION DU QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire s'adresse aux personnes en situation de handicap ayant été victimes d'inceste (pendant ou avant qu'elles soient handicapées), ou à leurs proches, souhaitant contribuer à la recherche sur ce sujet.

Par **inceste**, nous entendons le fait de subir des actes sexuels de la part d'un membre de la famille (parents, grands-parents, oncles, tantes, beaux-parents, frères, sœurs, ou autres personnes ayant l'autorité parentale).

Les questions suivies d'un astérisque sont obligatoires. Les réponses à ce questionnaire sont totalement **anonymes**, et vous êtes pour chaque question libre de cocher la case « Je ne souhaite pas répondre ».

Nous vous remercions pour le temps que vous passerez à répondre à ce questionnaire (environ 10 minutes). Vous y trouverez à la fin une liste de numéros et de sites qui viennent en aide aux personnes qui ont été victimes d'inceste, que vous pouvez solliciter si vous en ressentez le besoin.

Il est possible de se faire aider par une tierce personne pour répondre.

Pour des raisons d'accessibilité, il a été fait le choix de limiter l'utilisation de l'écriture inclusive, bien que nous soyons favorables à son usage. Nous parlerons donc d'"agresseur" au masculin, même pour désigner des agresseuses.

Pour nous aider, n'hésitez pas à partager ce questionnaire autour de vous.

En répondant à ce questionnaire, j'accepte que mes réponses à ce questionnaire soient exploitées, de manière totalement anonyme, par l'équipe de *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir* : *

- Oui
-

PROFIL DU/DE LA RÉPONDANT·E



<https://youtu.be/b5Ylo26DiKk>

1. Je suis... *

- Une fille/femme
- Je suis un garçon/homme
- Autre



<https://youtu.be/D9OxczgVRKM>

2. Mon âge : *

- Moins de 25 ans
- Entre 26 et 35 ans
- Entre 36 et 45 ans
- Entre 46 et 55 ans
- Entre 56 et 65 ans
- Plus de 66 ans



<https://youtu.be/pEYiZiqnjR8>

3. Mon lieu de résidence (numéro du département) :



<https://youtu.be/z3p1hk1rBN4>

SUR L'INCESTE



<https://youtu.be/HMH4xCPNrAg>

Par inceste, nous entendons le fait de subir des actes sexuels de la part d'un membre de la famille (parents, grands-parents, oncles, tantes, beaux-parents, frères, sœurs, ou autres personnes ayant l'autorité parentale).

4. Selon cette définition :

- Vous êtes une personne en situation de handicap ayant subi de l'inceste. [1]
- Vous connaissez une personne qui est en situation de handicap et a subi de l'inceste. [2]

- Vous êtes une personne en situation de handicap ayant subi des violences, mais qui ne sont pas de l'inceste, et vous ne connaissez personne qui est en situation de handicap et a subi de l'inceste. [3]

[1] Si tel est votre cas, veuillez vous rendre directement à la partie « Si c'était vous » (questions 15 à 46), à partir de la question 15 et ne pas répondre aux questions 5 à 14.

[2] Si tel est votre cas, veuillez répondre à la partie « Si c'était quelqu'un d'autre que vous » (questions 5 à 14) puis ignorer les questions 15 à 46 dans la partie « Si c'était vous ».

[3] Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Malheureusement, notre enquête porte uniquement sur les violences relevant de l'inceste, et ne traite pas des violences perpétrées hors du cadre familial.

Cependant, nous ne remettons aucunement le fait que vous ayez subi des violences. Nous vous joignons à la fin de ce questionnaire une liste de numéros et adresses d'aides aux victimes, que vous pouvez contacter si vous en ressentez le besoin.



<https://youtu.be/0BgeJdMiSgI>

SI C'ETAIT QUELQU'UN D'AUTRE QUE VOUS...

5. Quel est votre lien avec cette personne en situation de handicap qui a subi de l'inceste ? *

- L'un de vos enfants
- Une personne de votre famille proche (frère, sœur, cousin·e...)
- Un conjoint, un compagnon de vie
- L'un de vos parents (comme votre père, votre mère, votre oncle ou votre tante)
- Un ami, une connaissance, un voisin, un collègue
- Je ne souhaite pas le préciser.

* Si vous connaissez plusieurs personnes qui ont vécu les situations ci-dessus, merci de remplir un questionnaire par personne.



<https://youtu.be/7hww0ZBTYoQ>

6. Cette personne a :

(Plusieurs réponses possibles)

- Subi une agression sexuelle [1] comme des attouchements ou des caresses
- Été l'objet de confiance répétée à caractère sexuel
- Subi un viol [2]
- Subi un acte d'exhibitionnisme
- Été obligé·e de poser pour des photographies et vidéos érotiques ou pornographiques

[1] L'agression sexuelle est toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise, autre que la pénétration.

[2] Le viol est un acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou buccale) commis sur une victime avec violence, contrainte, menace ou surprise (par le sexe de l'auteur du viol, par ses doigts, sa bouche, ou par un objet).



<https://youtu.be/EnMp407O7b0>

7. Cette personne est-elle... *

- Une fille/femme
- Un garçon/homme
- Autre



<https://youtu.be/RRPqJpDVeBY>

8. Quel âge a-t-elle ? *

- Moins de 25 ans
- Entre 26 et 35 ans
- Entre 36 et 45 ans
- Entre 46 et 55 ans
- Entre 56 et 65 ans
- Plus de 66 ans
- Elle est décédée



<https://youtu.be/7eLo6KHIS0k>

9. Savez-vous quel est le type de handicap de cette personne ? *

- Handicap moteur
- Handicap sensoriel (vision, audition, goût, odorat)
- Handicap psychique
- Handicap mental
- Maladie invalidante
- Autre
- Je ne sais pas.



<https://youtu.be/2z0blzfi7c>

10. Si autre, préciser :

.....
.....
.....
.....
.....



<https://youtu.be/1T6lO8J-lrs>

11. Qui était la personne qui a commis ces actes, pour la personne victime ? *

(Plusieurs réponses possibles)

- Père
- Mère
- Frère
- Sœur
- Oncle
- Tante
- Grand-mère
- Grand-père
- Beau-père (nouveau conjoint du parent)
- Belle-mère (nouveau conjoint du parent)
- Autre personne de la famille ayant l'autorité parentale sur la victime
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/cp569g72QuM>

12. Savez-vous si cela s'est produit... *

(Plusieurs réponses possibles)

- Pendant l'enfance (moins de 12 ans)
- Pendant l'adolescence (entre 13 et 18 ans)
- En tant que jeune adulte (entre 19 et 25 ans)
- À l'âge adulte (plus de 25 ans)
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/8tn1g5SVkSY>

13. Savez-vous si les faits se sont produits...

- Une seule fois
- Plusieurs fois
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/te8Wd9z1EH0>

14. Si les faits se sont produits plusieurs fois, savez-vous si la situation d'inceste a duré... *

- Moins d'un an
- Entre un et cinq ans
- Entre six et dix ans
- Plus de dix ans
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/NyCtumqs1kA>

SI C'ETAIT VOUS...

15. Vous avez...

(Plusieurs réponses possibles)

- Subi une agression sexuelle [1] comme des attouchements ou des caresses
- Été l'objet de confiance répétée à caractère sexuel
- Subi un viol [2]
- Subi un acte d'exhibitionnisme
- Été obligé-e de poser pour des photographies et vidéos érotiques ou pornographiques

[1] L'agression sexuelle est toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise, autre que la pénétration.

[2] Le viol est un acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou buccale) commis sur une victime avec violence, contrainte, menace ou surprise (par le sexe de l'auteur du viol, par ses doigts, sa bouche, ou par un objet).



https://youtu.be/uU_NW-5knrc

16. Vous avez un handicap de type : *

- Handicap moteur
- Handicap sensoriel (vision, audition, goût, odorat)
- Handicap psychique
- Handicap mental
- Maladie invalidante
- Autre



<https://youtu.be/si9qbptU-3M>

17. Si autre, préciser :

.....

.....

.....

.....

.....



<https://youtu.be/6F84GVAzQN0>

18. Votre handicap est survenu : *

- Avant la situation d'inceste
- Pendant la situation d'inceste
- Après la situation d'inceste



<https://youtu.be/29YKyg-P0T8>

19. Cela s'est produit pour la première fois... *

- Pendant l'enfance (moins de 12 ans)
- Pendant l'adolescence (entre 13 et 18 ans)
- En tant que jeune adulte (entre 19 et 25 ans)
- À l'âge adulte (plus de 25 ans)
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/XKsZShGaA-c>

20. Vous avez subi des faits incestueux... *

- Une seule fois
- Plusieurs fois
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/rMkHqDT3oDU>

21. Si c'est arrivé plusieurs fois, la situation d'inceste a duré... *

- Moins d'un an
- Entre un et cinq ans
- Entre six et dix ans
- Plus de dix ans
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/wegW3JazBsk>

22. La personne qui a commis ces actes était votre : *

(Plusieurs réponses possibles)

- Père
- Mère
- Frère
- Sœur
- Oncle

- Tante
- Grand-mère
- Grand-père
- Beau-père (nouveau conjoint du parent)
- Belle-mère (nouveau conjoint du parent)
- Autre personne de la famille ayant l'autorité parentale sur vous
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/FEqBKbZSyFQ>

23. Vous êtes-vous toujours souvenu d'avoir subi de l'inceste ? *

- Oui.
- Non, je ne m'en souvenais pas pendant une période qui a duré moins de dix ans.
- Non, je ne m'en souvenais pas pendant une période qui a duré entre dix et trente ans.
- Non, je ne m'en souvenais pas pendant une période qui a duré plus de trente ans.
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/7eYpiONPEUM>

24. Avez-vous déjà parlé de ce que vous avez subi à quelqu'un ? *

- Oui, lorsque je subissais encore de l'inceste.
- Oui, après en avoir subi.
- Non, je n'en ai jamais parlé.
- Je ne souhaite pas le préciser.



https://youtu.be/l_svh5-Tn0g

25. Au bout de combien de temps en avez-vous parlé ? *

- Très rapidement (moins d'un an après les faits).
- Entre un et dix ans après les faits.
- Entre onze et trente ans après les faits
- Plus de trente ans après les faits.
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/bxwAVA5i2Pk>

26. À qui en avez-vous parlé ? *

(Plusieurs réponses possibles)

- À quelqu'un de ma famille
- À un proche (ami, collègue, etc.)
- À un professionnel (santé, social, autre)
- Aux forces de l'ordre (policier, gendarmerie)
- J'ai contacté un numéro ou une association
- Autre
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/jtDmLFnqig4>

27. Si autre, préciser :

.....

.....

.....

.....

.....



<https://youtu.be/UKBqhTcETmA>

28. Quelle a été la réaction de la personne à qui vous en avez parlé ?

- Personne ne m'a cru·e.
- Certaines personnes m'ont cru·e mais pas tout le monde.
- Tout le monde m'a cru·e.
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/NdIE5qzHDD4>

29. Si vous en avez parlé à quelqu'un de votre famille, qui est au courant ?

- Seulement une ou quelques personnes sont au courant, c'est un secret.
- Toute ma famille est au courant, mais rien n'a été fait.
- Toute ma famille est au courant et quelque chose s'est passé (exclusion de l'agresseur / discussions avec la famille / protection de la victime / autre).
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/8kmEYDBohD8>

30. Si votre famille a fait quelque chose en apprenant l'inceste, qu'est-ce que c'était ? *

(Plusieurs réponses possibles)

- Exclusion de l'agresseur
- Dénonciation des faits auprès des forces de l'ordre
- Mise en sécurité de la victime (déménagement, etc.)
- Apport d'une aide médicale et/ou psychologique à la victime
- Autre
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/FQaAAdu8pZs>

31. Si autre, préciser :

.....

.....

.....

.....

.....



https://youtu.be/H8lsgS_UiUs

32. Aujourd'hui, votre agresseur participe-t-il toujours à la vie de votre famille ?*

- Oui, il est toujours en contact avec l'ensemble de la famille.
- Oui, il est toujours en contact avec une partie de la famille.
- Non, il a été exclu de la famille, en rapport avec l'inceste.
- Non, il ne participe plus à la vie de famille, pour une raison autre que l'inceste.
- Je ne souhaite pas le préciser.

Dans le cas où l'agresseur serait décédé, cocher "Non, il ne participe plus à la vie de famille, pour une raison autre que l'inceste."



<https://youtu.be/h8VjBpF4mgs>

33. Aujourd'hui, êtes-vous toujours en contact avec votre agresseur (par téléphone, par mail, par les réseaux sociaux, etc.) ?

- Oui, régulièrement (plusieurs fois par an)
- Oui, occasionnellement (une fois par an ou moins)
- Non, je n'ai aucun contact avec cette personne
- Je ne souhaite pas le préciser

Dans le cas où l'agresseur serait décédé, cocher « Non ».



<https://youtu.be/qNvaDgdmAUc>

34. Avez-vous déjà parlé avec votre agresseur des violences qu'il vous a fait subir ?

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/QLpjBMBjXFM>

35. À votre connaissance, êtes-vous la seule victime d'inceste de votre agresseur ? *

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/t2cRJWSp8J8>

36. Est-ce que vous-même ou l'un·e de vos proches a porté plainte pour l'inceste que vous avez subi ? *

- Non, je ne souhaite pas le faire.
- Non, les faits étaient prescrits.
- Oui, moins de un an après les faits.
- Oui, entre un et dix ans après les faits.
- Oui, entre onze et trente ans après les faits.
- Oui, plus de trente ans après les faits.
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/XGdfaA-jXSk>

37. Si vous avez porté plainte... *

- On a refusé de prendre ma plainte.
- On m'a proposé une main courante.
- Elle a été classée sans suite.
- Mon agresseur a été relaxé.

- Les viols ont été requalifiés en agressions sexuelles ou atteintes sexuelles, mais mon agresseur a été condamné.
- Mon agresseur a été jugé pour les faits desquels je l'accusais, et il a été condamné.
- L'instruction est encore en cours.
- Je ne souhaite pas le préciser.



<https://youtu.be/mLXb-nABbSw>

38. Suite à l'inceste, vous avez vécu une ou plusieurs des situations suivantes : *

(Plusieurs réponses possibles)

- Dépression
- Anxiété
- Troubles alimentaires
- Mésestime de soi
- Sentiment de mort psychique
- Conduites à risque sexuelles (rapports non-protégés, etc.)
- Agression(s) sexuelle(s)
- Viol(s)
- Violences conjugales
- Conduites antisociales (isolement, agoraphobie [1]...)
- Délinquance
- Conduites addictives (alcool, drogues, médicaments, jeux d'argent...)
- Mutilations, scarifications
- Envies de suicide
- Tentative(s) de suicide
- Je ne souhaite pas le préciser.

[1] Peur de la foule



<https://youtu.be/QnPLuqp89yg>

39. L'inceste que vous avez vécu a-t-il eu un impact sur votre santé mentale ?*

- Non
- Oui, un peu
- Oui, beaucoup
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/NscVNryl6C0>

40. L'inceste que vous avez vécu a-t-il eu un impact sur votre santé physique ?*

- Non
- Oui, un peu
- Oui, beaucoup
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/UMDaBgQ7BDo>

41. L'inceste que vous avez vécu a-t-il eu un impact sur votre sexualité ?*

- Non
- Oui, un peu
- Oui, beaucoup
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/FOIoMtS6hoQ>

42. L'inceste que vous avez vécu a-t-il eu un impact sur vos études ou votre vie professionnelle ? *

- Non
- Oui, un peu
- Oui, beaucoup
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



https://youtu.be/2vP4_RryXmU

43. L'inceste que vous avez vécu a-t-il eu un impact sur votre situation de handicap ? *

- Non
- Oui il l'a aggravé
- Oui en est à l'origine.
- Je ne sais pas / Je ne souhaite pas le préciser



<https://youtu.be/xe8-3av6DY8>

44. Avez-vous été aidé par un psychologue ou un médecin suite à l'inceste que vous avez vécu ? *

- Non et je n'en ressens pas le besoin.

AVANT DE CONCLURE

47. Je suis une personne handicapée ayant été victime d'inceste, et j'accepte d'être recontacté·e par *FDFA* pour un entretien au sujet de la situation que j'ai vécue :

- Oui
- Non

Si oui :

.....



<https://youtu.be/AXkjwlb1eYI>

48. Je souhaite être tenu·e au courant lorsque les résultats de l'enquête menée par *FDFA* au sujet des femmes handicapées victimes de violences incestueuses seront publiés :

(NB : Les adresses e-mail ne seront pas reliées aux réponses données dans le questionnaire)

- Oui
- Non

Si oui :

.....



<https://youtu.be/emVra48dBHY>

POUR CONCLURE

Remerciements

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Cette enquête est importante car elle va nous permettre de mieux comprendre les situations d'inceste vécues par les personnes handicapées. Nous vous félicitons pour le courage qu'a nécessité le fait de répondre à ce questionnaire.



<https://youtu.be/ZbbJkTz4OzU>

RAPPEL NUMÉROS UTILES



<https://youtu.be/YwcSmJhArWQ>

Si vous en ressentez le besoin, voici ci-dessous une liste des numéros d'écoute et de sites pour les personnes victimes de violences et inceste :

Écoute Violences Femmes Handicapées (EVFH) : à destination des femmes en situation de handicap subissant des violences et/ou des maltraitances.

- Permanences au **01.40.47.06.06**, le lundi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30, et le jeudi de 10h à 13h

- Adresse mail pour les femmes sourdes ou malentendantes : ecoute@fdfa.fr

<https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr>

Collectif Féministe Contre le Viol : <https://cfcv.asso.fr/>

Viols Femmes Informations : ligne d'écoute gratuite et anonyme pour les victimes de viols et d'agressions sexuelles ouverte du lundi au vendredi de 10h à 19h : **0 800 05 95 95**.

Numéro Femmes Violences Info : **3919**

Pour les victimes ou témoins de violences sexistes ou sexuelles.

En avant toutes - Comment on s'aime : tchat dédié au soutien des jeunes femmes et personnes LGBTQI+ ouvert de lundi au samedi 10h à 21h.

<https://commentonsaime.fr/>

Site du Collectif d'Aide Internationale Inceste et Pédocriminalité

<https://www.caiip.org/>

Enfance en danger : **119**

Numéro d'appel (gratuit et confidentiel) destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Pour retrouver plus de structures spécialisées dans l'accompagnement des femmes handicapées :

<https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr/ecoute-violences-femmes-handicapees/autres-associations-de-lutte-contre-les-violences/>